

expriment pourquoi ils désirent faire baptiser leur enfant et ce que représente pour eux le baptême. Les parrains et marraines disent la manière dont ils conçoivent leur rôle. Puis tous marquent le futur baptisé du signe de la croix. Souvent, on demande aux parrains et marraines de lire les textes bibliques et la prière universelle. Avant le rite de l'eau, les parents, parrains et marraines font la renonciation au mal et la profession de foi. A la fin du baptême, ils signent les registres des baptêmes.

Mon enfant a entre 2 et 5 ans. Est-il encore possible de le faire baptiser ?

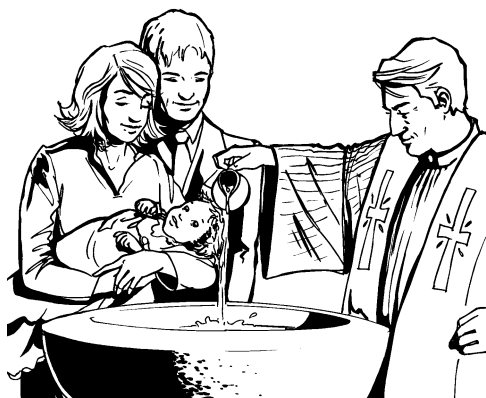
A tous les âges de la vie, il est possible de se faire baptiser. Cependant, cette tranche d'âge ne rend pas facile la préparation du baptême. Souvent l'Eglise déconseille de faire célébrer le baptême dans l'immédiat et le reporte vers un âge plus avancé où la maturité de l'enfant sera reconnue. Seule une raison grave incite à faire le baptême à cet âge-là.

L'enfant n'est plus un bébé et il peut comprendre certaines choses par le dessin, les images, les récits, le jeu, les chants. Il est alors demandé que l'enfant, avec ses parents, participe à des rencontres " d'éveil à la foi ". Ces rencontres cherchent à éveiller l'enfant à la découverte de Dieu qui l'aime. Administrativement, le livret de famille catholique est demandé aux parents mariés à l'église (et) ; bien souvent, un acte de naissance de l'enfant est demandé aux autres couples ou parent seul.

Qui peut baptiser ?

Les célébrants ordinaires du baptême sont l'évêque, le prêtre et le diacre. En cas de danger de mort, un laïc est autorisé à baptiser. En toute circonstance, il est nécessaire d'agir selon les intentions de l'Eglise et de procéder selon le rite liturgique du baptême chrétien : verser de l'eau déjà bénie et prononcer la formule suivante : **(prénom), je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit.**

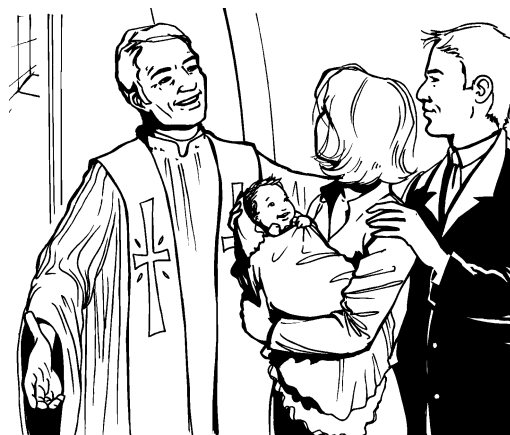
Pour baptiser un enfant, il convient également d'avoir le consentement des deux parents sauf si l'un d'eux a été relevé de son autorité parentale au plan civil et légal.



Source : www.eglise.catholique.fr

Si je demande le baptême pour mon enfant...

A quoi les parents s'engagent-ils quand ils demandent le baptême d'un enfant ?



On ne peut recevoir ce sacrement dans n'importe quelles conditions : cet acte correspond à un véritable engagement des parents - et progressivement de l'enfant et du jeune - dans la vie de l'Eglise. Le code de droit canonique énonce deux conditions pour qu'un enfant soit baptisé licitement : qu'il y ait un « espoir fondé que l'enfant sera éduqué dans la religion catholique » et que « les parents y consentent », ou « au moins l'un d'eux » (Can. 868 - § 1).

Si cet espoir fait « totalement défaut », ajoute le code, le baptême sera « différé ». Ce n'est donc pas un refus définitif.

Que se passe-t-il si des parents peu pratiquants demandent le baptême d'un enfant ?

Sans doute convient-il de prendre le temps de sensibiliser les parents à l'intérêt et la nécessité de la catéchèse, tout en accueillant leur volonté - parfois maladroitement - de faire une démarche spirituelle. Le prêtre est invité à discerner dans le cœur des parents le souhait d'ouvrir à leurs enfants la possibilité d'un chemin spirituel. Il est bon que le prêtre - sans minimiser son discernement personnel - prenne le temps d'entrer dans une démarche d'écoute et d'accueil.

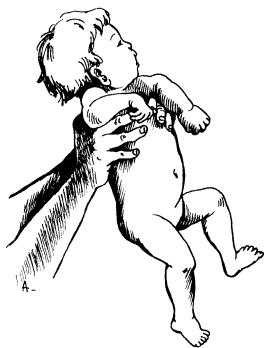
Pourquoi faire baptiser son enfant ?

Le baptême est souvent vécu d'abord comme une fête de famille : il célèbre la naissance d'un petit enfant autour duquel on se retrouve. Le baptême est l'occasion de donner à son enfant un parrain et une marraine qui auront avec lui une relation plus personnelle. Il exprime aussi la volonté des parents de suivre la tradition familiale, d'élever leur enfant en leur faisant partager leurs valeurs et leurs principes moraux. Ils veulent leur transmettre ce qu'ils ont reçu. Cependant le baptême nous apporte beaucoup plus. Il n'est pas d'abord une fête

familiale, c'est une célébration ecclésiale qui nous fait entrer dans la communauté chrétienne, dans l'Église. Cette célébration a une signification spirituelle et évangélique d'une grande richesse. Le baptême nous unit au Christ, il nous fait participer à sa mort et à sa résurrection et nous purifie du péché. Il nous donne l'Esprit saint qui apporte l'amour dans nos cœurs. Il nous rend pleinement enfant de Dieu et nous fait ainsi entrer dans la famille de Dieu qui est Père, Fils et Esprit.

Pourquoi baptiser des bébés.

Ne vaut-il mieux pas leur laisser le choix ?



Certains parents ne veulent pas faire baptiser bébé leur enfant pour lui laisser la liberté de faire un choix quand il sera plus grand. Ils disent : "Je ne veux pas décider à sa place, il choisira plus tard". En fait, on ne peut choisir qu'en connaissance de cause. Si on ne donne pas à l'enfant une éducation religieuse, il est dans des conditions de liberté illusoires. C'est au moment de sa profession de foi qu'il pourra faire un choix personnel.

La pratique de baptiser les bébés remonte aux origines de l'Église. La raison en est que dans la relation entre l'homme et Dieu, ce n'est pas la démarche humaine qui est première, c'est Dieu qui a l'initiative. Il nous donne son Esprit et nous adopte comme ses enfants, avant même que nous le connaissions. De plus Jésus a dit "Laissez venir à moi les petits enfants" (Mt 19,14). L'attitude de Jésus vis à vis des enfants manifeste que Dieu aime les enfants avant même que les enfants le connaissent.

Comment préparer le baptême de son enfant?

Pour préparer un baptême, on doit d'abord participer à une réunion préparatoire avec d'autres parents pour réfléchir au sens de la demande de baptême et à l'engagement des parents. Les parents s'engagent en effet à donner une éducation chrétienne à leur enfant, à lui transmettre la lumière de l'évangile et par conséquent, à le faire participer au catéchisme. Le baptême est en effet le sacrement de la foi, comme en témoigne la profession de foi que font les parents, parrain et marraine au cours de la cérémonie. En demandant le baptême pour leur enfant, les parents sont donc invités à réfléchir à leur motivation. Il ne suffit pas de dire : « Il ira au catéchisme s'il en a envie ». Les parents ont mission d'assurer la transmission de la foi à leur enfant.

Comment se déroule un baptême d'enfant ?

La célébration commence par l'accueil à l'entrée de l'église. Là, les parents à la demande du célébrant (prêtre ou diacre) expriment pourquoi ils désirent faire baptiser leurs enfants et ce que représente pour eux le baptême. **Les parrains et marraines sont associés à manifester publiquement leur accord pour l'éducation chrétienne de l'enfant.** Puis, l'enfant est marqué du signe de la croix. Ensuite deux lectures de la Bible dont un évangile sont lus. Parfois des lectures profanes sont ajoutées.

Ces lectures éclairent la démarche du baptême. Suivent des intentions de prières pour le futur baptisé, sa famille, l'Église, le monde. Près du lieu de baptême, les parents, parrain et marraine s'engagent à lutter contre le mal et proclament leur foi chrétienne. **Le célébrant bénit l'eau, en verse sur la tête de l'enfant tout en disant : " (prénom), je te baptise au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit ".** Puis, il fait une onction d'huile sur l'enfant et donne au parrain ou à l'un des parents le cierge allumé, signe du Christ Lumière de Vie.

La célébration se termine devant l'autel. Tous disent le " Notre Père " et le célébrant bénit les parents et leurs familles. Les registres, et éventuellement le livret de famille catholique, sont signés par le célébrant, les parents, le parrain et la marraine. Souvent, une prière ou un chant à la Vierge Marie sont exprimés en fin de célébration.

Comment choisir le parrain et la marraine?

Le choix du parrain et de la marraine est habituellement inspiré par un motif d'estime et un lien de parenté ou d'amitié indépendamment de leur foi chrétienne. On choisit parfois quelqu'un uniquement pour lui faire plaisir. Cependant, dans la mesure où c'est possible, il faut choisir un parrain et une marraine qui seront aptes à remplir leur rôle chrétien auprès de leur filleul. Il faut aussi préférer des personnes qui s'intéresseront vraiment à leur filleul en créant avec lui un lien personnel d'affection et de confiance. Étant donnée leur mission spirituelle concernant l'entrée dans l'Église et l'accompagnement dans la vie chrétienne, **les parrains et marraines doivent être baptisés, catholiques et confirmés (ou au moins avoir été au catéchisme).** Une personne non catholique peut être "témoin" du baptême et signer comme tel sur le registre du baptême. Elle a l'aspect humain de la mission du parrain sans en avoir la mission religieuse et ecclésiale.

Voici en quoi consiste la participation des parents, des parrains et marraines au cours de la célébration : au début du baptême, sur la demande du célébrant, les parents